

# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 21 septembre 2023



**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?  
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97  
05208 Embrun Cedex*

## QUARTIERS Le Petit Puy / Les Terrasses La Gardette / La Combe / Les Vignes III

### REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPONSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

#### LE PETIT PUY

RTE est venu faire des travaux sur les grandes lignes, et la route est en mauvais état.  
Ils ont en effet une obligation de remise en état, nous allons les relancer.

Il faudrait enlever le grand arbre mort en bordure de chemin communal qui mène à la propriété Bourelly, un devis est en cours.  
La commune prendra à sa charge la coupe de cet arbre.

Ce même chemin communal se dégrade chaque année avec les intempéries.  
Les services techniques ont lissé ce chemin à l'automne dernier et reviendront égaliser cette portion afin de faciliter l'accès des propriétaires riverains.

Est-il possible d'éclairer le parking du gîte les Dormillouses ?  
C'est un espace privé, vous pouvez en revanche positionner un système d'éclairage LED à moindre coût.

Une famille souhaiterait faire des messes à la chapelle de l'école, est-ce possible ?  
Le bâtiment est assuré mais non exploité, nous allons nous rapprocher de la paroisse pour vous donner une réponse.

Avec le nouvel adressage, nous perdons l'identité du quartier « Le Petit Puy »  
Vous pouvez rajouter cette dénomination en complément d'adresse. Mais le numéro et le nom de voie restent essentiels pour la Poste et les services d'interventions de sécurité et de secours, afin de bien vous situer.

Les habitants ont souligné le bon travail des espaces verts de la commune pour le dégagement des bords de route à l'épareuse.  
Même compliment pour le déneigement l'hiver dernier.

#### LES TERRASSES

Certains caniveaux du quartier se bouchent régulièrement, notamment chemin de la Raymonde, et au niveau du n°11 chemin du Foreston, pourriez-vous intervenir.  
Les agents du Centre Technique Municipal (CTM) sont venus hydro curer au printemps et referont un passage avant l'hiver.

Les autres caniveaux ont bien été nettoyés, une riveraine remercie d'avoir creusé les fossés.

Pour améliorer la visibilité des automobilistes, obstruée par de la végétation trop dense et trop haute au carrefour de la Route du Petit Puy et du chemin du Foreston. Est-il possible de réduire la clôture et de couper l'arbre ?  
Un courrier sera envoyé au propriétaire de la parcelle.

Les arbres en général sont de plus en plus hauts sur toute la route du Petit Puy, et gênent la visibilité dans les virages.

Nous allons nous renseigner auprès de l'ONF pour savoir si une quelconque action est envisageable. Cependant, les terrains en bordures sont privés, non urbanisés, en zone naturelle, je ne pense pas qu'il y ait des obligations pour ces propriétaires.

En cas de besoin, le ramassage scolaire est-il envisageable sur notre quartier ?

Oui, il faut en faire la demande à la Mairie, uniquement pour les élèves des cours élémentaires. Les collégiens dépendent des bus de la région avec le réseau ZOU.

Le lampadaire situé près des boîtes aux lettres ne fonctionne pas.

Cet éclairage pose souci aux électriciens du CTM qui ne trouvent pas la cause de la panne, il va falloir le démonter complètement. Les élus proposent la mise en place d'un éclairage de substitution.

De nombreux nids de poules restent à reboucher, chemin du Foreston et de la Raymonde, malgré le passage des agents au printemps dernier.

Il est vrai qu'en zone de montagne, les routes se dégradent à grande vitesse sur tout le territoire. Les campagnes de rebouchages ne suffisent pas à tout couvrir. Il faudrait refaire tous les enrobés, mais le budget de la commune ne permet pas cette réfection, malgré une enveloppe plus importante prévue en voirie pour 2024. Nous faisons des choix chaque année, en fonction des priorités et de la fréquentation des voies. Cependant le CTM va programmer de refaire un passage sur votre secteur.

Le chasse neige devant la propriété Maïa ne monte pas toujours jusqu'au bout de l'impasse.

Il faut y entrer en marche arrière note un technicien, la méthode sera transmise aux agents pour l'hiver à venir.

Un agriculteur se propose de faire le déneigement sur le quartier, mais n'étant pas équipé de saleuse, la commune poursuivra ses interventions.

Le sentier qui part du n°2 chemin du Foreston, signalé par un panneau « Embrun voie pédestre » n'a pas été entretenu et n'est plus accessible.

Les espaces verts viendront débroussailler et libérer le passage.

L'écoulement pluvial vers le bas de notre quartier est parfois problématique.

A l'époque les riverains se joignaient aux agriculteurs pour entretenir les canaux régulièrement. Chacun s'occupait d'une portion avec l'entraide du voisinage. Aujourd'hui, la commune est de plus en plus sollicitée sur ces menus chantiers récurrents et sans fin, et ne peut entretenir tout le réseau dans son intégralité, faute de moyens humains. Vous pouvez signaler au CTM l'obstruction de ces canaux, mais n'hésitez pas à intervenir vous-même si vous en avez la capacité.

Quand il neige, tout le monde se gare aux poubelles et à l'entrée du chemin des Terrasses, serait-il possible de matérialiser des places de stationnement, afin d'en optimiser le nombre et de ne pas obstruer l'accès aux moloks.

Nous allons étudier votre demande, pertinente il est vrai, mais non prioritaire, car utile que quelques jours dans l'année.

Peut-on mettre une trappe plus grande pour le conteneur jaune des emballages ?

La taille de la trappe est étudiée pour limiter les incivilités de certains qui pourraient y déposer des sacs d'ordures ménagères. Mais votre quartier n'étant pas le plus touristique, nous allons voir avec le SMICTOM s'il est possible de l'agrandir.

Une nouvelle campagne de sensibilisation au tri devrait bientôt être mise en place par la Communauté de Communes.

La présidente des Bouchons d'Amour rappelle la présence d'un bidon de collecte des bouchons en liège et plastique près des conteneurs.

## LA GARDETTE

Un riverain signale l'écoulement du pluvial de la départementale qui longe le terrain voisin, et déborde sur l'entrée du chemin de la Gardette.

Nous allons voir ce qu'il est possible de faire.

Les câbles Télécom sont totalement distendus à cause d'un poteau cassé, nous avons procédé à une réparation de fortune pour laisser le passage aux véhicules.

Le désordre vient d'être signalé sur la plateforme d'Orange, avec une fin de résolution prévue pour le 27/10/2023.

Les travaux du nouveau lotissement vont bientôt démarrer et la route n'est toujours pas élargie.  
Nous nous étions engagés à le faire précise le Maire, nous nous y tiendrons.  
Une portion de chemin est d'ailleurs rétrocédée à la commune par un propriétaire, le document d'arpentage sera bientôt établi, et la cession délibérée par le conseil Municipal.  
Il avait été proposé un sens de circulation sur toute la boucle du chemin de la Gardette, difficilement réalisable à cause d'une portion trop pentue, et donc dangereuse.

L'inquiétude sur ces travaux concerne aussi le défrichage et la peur de dégradations sur le chemin.  
Un état des lieux sera fait, et un bassin de gestion des eaux pluviales est prévu au projet.

Autre inquiétude, le décès d'une propriétaire va entraîner la vente de son terrain, des promoteurs immobiliers sont déjà à l'affut.  
Aucun projet d'urbanisme n'a été déposé à ce jour en Mairie, mais nous veillerons au respect des règles et du PLU, et tenterons d'anticiper les problèmes de circulation.

Un riverain d'une maison située en contrebas de la Gardette, dans un virage, n'a pas de visibilité pour sortir son véhicule de sa propriété.  
Il faut étudier la possibilité de pose d'un miroir, et demander l'accord au département.

Est-il possible de réhabiliter le sentier qui descend jusqu'au chemin de l'Amitié ?  
Nous allons étudier votre demande et vérifier que le sentier est bien communal avant de missionner les espaces verts.

Peut-on mettre une borne à incendie en contrebas de la Gardette ?  
Il y a une distance réglementaire entre chaque borne, nous devons vérifier l'implantation avant de vous répondre.

Des opérateurs de SFR disent que le déploiement de la fibre sur Embrun s'arrêtera prochainement et ne s'étalera pas jusqu'en 2030, mais bien avant.  
Après avoir soumis cette information à notre contact « collectivités territoriales » chez XpFibre, voici sa réponse : « Notre but est de finir le déploiement et d'offrir le service de la fibre optique au plus vite. Compte tenu des nombreux travaux de génie civil à réaliser on est sur le 1er semestre 2024 je l'espère. Et non 2030, qui correspond à l'arrêt du cuivre par Orange. »

Il avait été envisagé de positionner des caméras sur les poubelles, pour dissuader les incivilités.  
C'est un projet à l'étude, mais qui demande un réseau électrique à proximité. Nous ne pourrons pas équiper tous les points de collecte du territoire mais celui-ci est prioritaire.

Les jours de vent, beaucoup de déchets s'envolent lors de la collecte des camions.  
Une note sera faite aux agents du SMICTOM, car ils doivent nettoyer ce qui tombe et rattraper ce qui s'envole.

## **LA COMBE / LES VIGNES 3**

Un riverain signale un lampadaire rue des Siebels qui n'éclaire plus et qui a été endommagé, certainement par un véhicule.  
Les agents du CTM viendront procéder aux réparations.

On signale une haie non taillée, et qui déborde sur les escaliers communaux au bout de l'impasse du périmètre, gênant le passage des piétons.  
Un courrier a déjà été envoyé au propriétaire, la Police Municipale se chargera d'amener le courrier en main propre au réfractaire.  
Ces escaliers sont empruntés par les VTTistes, c'est très dangereux.  
Nous allons envisager de réduire l'accès pour les dissuader d'emprunter ce passage.

Les moloks ont une très mauvaise odeur. Peut-on désinfecter plus régulièrement ?  
Le Smictom organise 2 campagnes de nettoyage par an. Une au printemps, et une à l'automne. Un camion est alors équipé d'une station de lavage et fait la tournée des équipements. Mais le calendrier est souvent chamboulé en cas de pannes mécaniques sur la flotte de camions, ou par effectif réduit du personnel. La priorité est alors donnée à la collecte. La sortie de l'été est la période la plus odorante, car les moloks ont subi le fort remplissage de la période estivale, et les camions ont tourné à plein régime tous les jours. Le nettoyage commence donc en septembre.  
Il faut savoir aussi que le CTM nettoie régulièrement les abords.

Pour votre information, nous allons bientôt collecter les bio-déchets d'ici 2024 (c'est une obligation légale), pour en faire du compost. Des bacs collectifs seront installés dans votre quartier, nous vous consulterons pour l'emplacement.

Peut-on redessiner les places du parking à l'entrée de la rue des Siebels Des places plus larges, et plus en épi ?

Pourquoi ne pas d'ailleurs prévoir les composts sur un des emplacements ?

Peut-on aussi matérialiser les places de stationnement de l'impasse du Périmètre ?

Ces demandes seront étudiées. Quant au stationnement en haut de la rue du Siebels, nous sommes conscients du manque de place, mais ne sommes pas propriétaires du foncier tout autour. Difficile d'intervenir à ce niveau.

Un riverain signale un regard très bruyant rue des Vignes.

Le CTM interviendra sur cette plaque pour vérifier à qui elle appartient afin de prévenir le gestionnaire (assainissement, ville, Orange, ...).

La route des Puys est très dangereuse pour les piétons, est-il possible d'envisager un trottoir ?

La route est départementale, nous ferons la demande au conseil départemental, il faudrait constituer tout un projet, mais je ne peux pas m'engager sur l'issue de cette proposition.

Le marquage de la ligne STOP à l'intersection de la rue des Vignes et de la route des Puys est trop long. Quand on descend des Puys et qu'on tourne à gauche rue des Vignes, tout le monde mord la ligne.

Nous prenons note de cette demande et étudierons le problème.

Un riverain de la route de la Combe, seul représentant, apprécie les travaux de réfection de route réalisés en début d'été sur cette voie.

## DIVERS

Où en est-on du déploiement de la fibre ?

Le déploiement est toujours en cours et progresse chaque jour.

Madame le maire précise que la compétence n'est pas communale et rappelle que le réseau a été tiré par l'entreprise XP Fibre et que dorénavant il appartient à chacun de se rapprocher de son opérateur afin de demander son raccordement à la fibre.

Il existe une carte des déploiements fibre (FttH) qui vous permet de visualiser la couverture des communes via le site <https://cartefibre.arcep.fr>

Lorsqu'un point vert apparaît sur votre habitation, c'est que vous êtes raccordable, vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix.

Si votre propriété est couverte par un point jaune, c'est que le raccordement est programmé, mais pas encore effectif. Il faut attendre que le point passe au vert.

La vitesse sur la route départementale des Puys, et la conduite « au milieu » de certains chauffeurs, inquiète les riverains. Ne pourrait-on pas faire le marquage de la ligne centrale ?

Cette proposition sera envoyée au Département.

Une riveraine signale que les places « handicapés » de la piscine sont gelées l'hiver.

Nous prêterons attention à ce problème, nous transmettons aux agents du CTM.

Le sens interdit de la route des puys sera-t-il levé au 1<sup>er</sup> octobre ?

Oui, le sens de circulation sera remis tel qu'il l'était avant ; cette décision a été prise en concertation avec les riverains.

Une riveraine félicite Mme le Maire et son Conseil pour le cheminement piétonnier « Au fil de l'eau » au plan d'eau.

*Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.*